

FOOTBALL – TOUR FINAL INTER-SÉRIES DE P4

Soiron, Fouron et l'arbitre du match convoqués devant le Comité provincial

C'était attendu, le Comité provincial a convoqué Soiron et Fouron suite à l'imbroglio de ce dimanche. La suite du tour final inter-séries reste donc suspendue au verdict du CP Liège ce mercredi.

PATRICK GODARD

Pour rappel, ce dimanche, la rencontre de la première journée du tour final interséries de P4 qui opposait Soiron à Fouron s'était soldée par une victoire de l'Avenir Fouron, 9-10 aux tirs au but. Jusque-là, rien d'anormal, mais le hic est que l'arbitre de la rencontre, M. Kourouma, avait fait jouer des prolongations alors que le score demeurait vierge à l'issue des 90 minutes réglementaires... S'en est, donc, suivi un imbroglio incroyable d'autant que Fouron pensait avoir obtenu son accès à la P3 puisque le vainqueur de la partie (comme pour les 3 autres rencontres du premier tour de ce tour final interséries) se voyait promu à l'échelon supérieur.

Comme expliqué ce dimanche sur notre édition digitale, l'arbitre prétendait avoir reçu un mail de Monsieur Denis Jacob lui signifiant que des prolongations étaient requises, en cas d'égalité, à l'issue du temps réglementaire. Comme signalé, l'AC Soiron par la voie de son président, Jean-Marie Romain, a déposé réclamation dès dimanche soir sur Kick-off



Le cas sera analysé ce mercredi à Saive. © F.H.

comme le prévoit le règlement. « J'ai effectué 2 envois dimanche soir et encore ce lundi matin à 8h30 », nous exposait l'homme fort de Soiron. « Nous avons été obligés de jouer à 10 durant près de 45 minutes. On nous a attribué des cartons jaunes qui nous pénalisent. Notre joueur (Néri) a dû sortir pour des crampes en fin de prolongation et n'a donc pu prendre part aux tirs au but. Et, en plus, l'arbitre devait obliger Fouron à ne choisir que 10 tireurs puisque nous avons terminé la partie à 10...

Nous avons chacun tiré 11 fois. Nous sommes désolés pour Fouron, mais le règlement s'applique à tout le monde. On préfère être éliminés à la régulière ».

AUCUN RECOURS NE SERA POSSIBLE

De son côté, Didier Petitjean, senior Manager du comité provincial liégeois, nous confirmait avoir reçu la réclamation du club pepin. « Absolument. Je peux, juste, dire que les faits sont là. Nous avons convoqué Soiron, Fouron ainsi que l'ar-

bitre de la rencontre à Saive ce mercredi à 17 h30 où la séance sera publique. De même, nous avons invité le département arbitrage afin qu'il se prononce sur cette erreur d'arbitrage. Je ne m'engage à rien pour le moment. Ce que je peux encore dire est que le règlement fédéral sera de stricte application en ce sens où aucun recours ne sera possible après la décision qui sera entérinée ce mercredi. Cela a donc été strictement prévu pour les matchs de tours finals ou de barrages. Je rappellerai encore que le département arbitrage de Namur a bien envoyé à tous les arbitres de toutes les provinces, les modalités prévues en la matière. Aussi, Soiron, comme Fouron ne sont en rien responsables de cette situation ». Et Jean-Marie Romain de conclure : « Comme le prévoit aussi le règlement, il nous est demandé de mettre ce règlement à disposition ce règlement. Ce qui fut bien installé dans le vestiaire de celui-ci ». Précisons enfin que M. Kourouma semblait être de bonne foi mais, nous nous étonnons aussi de son arrivée à 14H40, soit 20 minutes avant le début de la rencontre... ■

COURSE À PIED – CHALLENGE LA MEUSE

Nouvelle victoire de Benoît Pâques

Ce vendredi, le Challenge La Meuse posait ses valises à Manaihant. Le Jogging a été remporté par Benoît Pâques et Aline Pesser.

TOM GEURDE

La manche du Challenge La Meuse du Jogging de Manaihant se disputait ce vendredi sur un parcours sur route légèrement vallonné long de 8,6 kilomètres. Près de 350 coureurs se sont rassemblés à cet événement. Au passage de la ligne d'arrivée, c'est Benoît Pâques qui s'est imposé en 27 minutes et 37 secondes. Il de-



Benoît Pâques s'est une fois de plus imposé. © Gédéon Photos

vancait Tom Galle qui a, lui, bouclé la distance en 28 minutes 45. Kevin Nyssen complétait le podium en arrivant 29 secondes plus tard.

Chez les dames, Aline Pesser a pris le dessus sur ses concurrentes. Elle termine avec un chrono de 34 minutes et 45 secondes. Sa plus proche rivale était Sofia Radouani. Elle finissait le tracé en 35 minutes 15. Sarah Lorquet s'offrait, elle, la troisième place après 36 minutes 36.

La semaine prochaine, il n'y aura pas de manche du



FOOT PROVINCIAL

Le ranking provincial permet de comparer, sur base sportive, les performances des clubs issus des différentes provinces. Il intervient notamment pour :

- Déterminer l'ordre de priorité si des places se libèrent dans une division supérieure (fusion, radiation ou montée vers une division nationale) ;
- Attribuer les places disponibles pour les équipes U12, U13 et U14 interprovinciales, sur base d'un quota défini pour chaque province (voir articles A7.127 et A7.123 du règlement fédéral) ;
- Intégrer le label du club dans le calcul, conformément à l'article A7.128 du règlement fédéral, via un coefficient tenant compte du nombre d'étoiles obtenues. Contrairement au classement officiel d'un championnat, le ranking est calculé sur base d'un coefficient prenant en compte le nombre de points obtenus et le nombre de matches joués. Ce système garantit une approche équitable entre équipes issues de séries différentes, parfois incomplètes ou inégales.

RANKING PROVINCIAL ACFT LIEGE 2024-2025

1 DC COINTE-LIEGE	20.00 pts
1 FCB SPRIMONT	20.00
1 ET. ELSAUTOISE	20.00
1 E.S. WANZE/BAS-OHA	20.00
1 R. STADE WAREMMIEN F.C.	20.00
2 FC SERAING	19.50
2 VISE BMFA	19.50
2 R.F.C. DE LIEGE	19.50
3 R.C.S. VERLAINE	19.00
4 R.C.S. SART TILMAN	18.50
5 ENTENTE JEUNESSE FLERON	16.50
5 R. AYWAILLE F.C.	16.50
6 R.S.C. BEAUFAYS	16.00
7 F.C. ANS	14.50
8 RFC UN. LA CALAMINE	13.50
9 S.C. SAIVE	11.75
10 F.C. HERSTAL	11.25
11 R.A.F. FRANCHIMONTOIS	11.25
12 R. UNION HUTOISE	10.00
13 R. AUBEL F.C.	9.75
14 R.F.C. HANNUTOIS	9.25
15 STADE VERVIETOIS	8.75
15 K.F.C. EUPEN 1963	8.75
15 R.E.S. TEMPLIERS-NANDRIN	8.75
16 UNION FLEMALLOISE	8.00
17 R.F.C. SART-LEZ-SPA	5.50
17 R.F.C. MALMUNDARIA	5.50
1904	5.50
18 R. HERVE F.C.	5.00
18 R. ESPOIR MINEROIS	5.00
18 R. ALL. CLAVINOISE S.C.	5.00
19 R. ENT. BLEGNYTOISE	4.75
19 F.C. 1912 RAEREN-EY-NATTEN	4.75
20 SERAING ATHLETIQUE R.F.C.	4.25
21 K.F.C. GRUN-WEISS AMEL	3.50
21 K.F.C. WEYWERTZ	3.50
22 JMSN TILLEUR	3.00
22 F.C. WELKENRAEDT	3.00
22 C.S. JUPRELLE	3.00
22 ENTENTE AMAY	3.00
23 J.S. PIERREUSE	2.25
23 R.U.S. GOLD STAR LIEGE	2.25
23 R. ST. F.C. ANDRIMONT	2.25
23 E.H. BRAIVES	2.25
23 R.F.C. SOUMAGNE	2.25
23 A.C. HOMBOURG	2.25
23 RCS XHORISIEN	2.25
23 RFC DE GOE	2.25